Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260922-DELIB2026157-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

Délibération n°2026-157		Nomenclature 1.1
Commande publique – Désamiantage de l'auvent de l'Hôtel d'entreprises à Plonévez-du-Faou		
Membres du Bureau Communautaire	Nombre de présents (liste en annexe)	Nombre de votants
11	9	9

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à 13 heures 30
Le Bureau du Conseil communautaire, légalement convoqué par voie électronique le seize septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN,
Vu les articles 5214-13 à 5214-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 avril 2026 donnant pouvoir au Bureau,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020 qui permet conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations par voie électronique,
Etaient présents : cf. liste en annexe ;
Martine QUEMERE a été nommée secrétaire de séance.
Rapporteur : Marguerite BLEUZEN

EXPOSE :
Le bâtiment communautaire, dénommé « Hôtel d'entreprises », est divisé en locaux qui sont loués à des entreprises.

En vue d'une boucle d'autoconsommation, la toiture de l'auvent est l'objet de travaux à venir pour la pose de panneaux photovoltaïques. Toutefois, cette « ancienne » toiture (d'environ 1 600 m²) est composée d'amiante et l'entreprise chargée des travaux ne peut intervenir sans son désamiantage ; c'est la raison de la délibération n°2026-096 du 12 mai 2026 du Conseil communautaire approuvant les avenants de moins-value du contrat de performance énergétique pour l'exploitation et la maintenance des installations techniques de la piscine Aulné'O à Saint-Goazec et la réalisation de travaux pour des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires pour de l'autoconsommation collective.

Après l'analyse de trois (3) devis, c'est la société LIZIARD ENVIRONNEMENT qui propose l'offre économiquement la plus avantageuse pour désamianter l'auvent de l'Hôtel d'entreprises pour un montant de 50 960 € HT, soit 61 152 € TTC.

1. 50 960 € HT (LIZIARD ENVIRONNEMENT),
2. 51 931,60 € HT,
3. 40 729 € HT (offre très basse comparée aux autres devis).

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ***a attribué le marché de désamiantage de l'auvent de l'Hôtel d'entreprises à la société LIZIARD ENVIRONNEMENT pour un montant de 50 960 € HT, soit 61 152 € TTC,***

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260922-DELIB2026157-DE

- ***a autorisé la Présidente à signer toutes les pièces relatives à l'attribution dudit marché.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 22 septembre 2026.
La Présidente,
Marguerite BLEUZEN



La Présidente :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260922-DELIB2026157-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Georges CROGUENNEC		X	
Maurice QUINTIN		X	
Yvon COQUIL	X		
Erwan BRIAND	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Brendan RIOU	X		
Hélène PAUGAM	X		
François LE CLECH	X		
Anthony PAGE	X		

Nombre de membres titulaires : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 0

Etaient également présents :
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260922-DELIB2026157-DE